



Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 789598861
Courriel : ldglse01@gmail.com Site : www.ldgl.org, Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

RDC : Le droit des demandeurs d'asile remis en cause jusqu'au retrait du droit à la vie.

En proie aux violences depuis plus de 20 ans avec des pertes en vies humaines innombrables, la RDC ne cesse de faire parler d'elle dans les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans l'impunité la plus absolue.

Ce vendredi 15 Septembre 2017 au moins 36 réfugiés burundais et un militaire FARDC ont trouvé la mort à l'occasion de la manifestation des réfugiés Burundais contre l'arrestation de quatre de leurs compagnons par l'Agence Nationale des Renseignements, antenne de Kamanyola, en Territoire de Walungu au Sud-Kivu. La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs condamne fermement ce recours excessif à la force contre une population civile et accablée par le manque d'assistance humanitaire adéquate et se joint aux autres voix pour réclamer qu'une enquête indépendante soit menée dans le plus bref délai afin d'établir les responsabilités et punir les coupables.

Nos sources sur place indiquent que plus de 180 personnes ont été également blessées par balles, dont les blessés graves ont été transférés à l'Hôpital Général de Référence de Bukavu par le CICR pour y recevoir des soins appropriés.

Nos observateurs renseignent que la mort d'un officier des FARDC était l'élément déclencheur du recours à la violence disproportionnée envers les réfugiés burundais, pendant qu'ils réclamaient la remise en liberté de 4 de leurs précédemment arrêtés sur des allégations sécuritaires dans le groupement de Kamanyola et rapatriés vers le Burundi, pays d'origine. Les sources proches des FARDC et selon le capitaine Dieudonné Kasereka, porte-parole de l'armée dans le Sud-Kivu, ont également affirmé qu'une patrouille de l'armée a surpris quelques réfugiés avec des armes blanches dont des machettes et des gourdins. *« Nous voulions les conduire hors du pays, c'est-à-dire chez eux, au Burundi. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux ont réagi ».*

Il sied de rappeler que plus de 417 098 citoyens burundais, selon les données au 20 Juillet 2017 du UNHCHR, ont fui leur pays vers les pays voisins dont la RD Congo pour des raisons de sécurité physique, après que le Président Pierre NKURUNZIZA se soit obstiné de briguer un troisième mandat présidentiel depuis Avril 2015, circonstance qui a poussé tout le pays à basculer dans la violence et causé des graves et massives violations des droits de la personne humaine.

Selon la Mission des Nations unies en RDC (Monusco), la mort d'un officier congolais "a entraîné une escalade de la violence. En réponse, les forces de défense et de sécurité congolaises auraient ouvert le feu sur les manifestants de façon disproportionnée".

La LDGL fustige le recours précipité des forces de sécurité et de défense à la force excessive sans respect des principes et standards internationaux relatifs au respect des droits de l'homme en période des conflits armés. Les militaires congolais devraient faire preuve d'une bonne formation et maîtrise de la déontologie des services de l'ordre et surtout d'apprécier la nécessité, la proportionnalité dans le recours à la force dans le strict respect de la Constitution et des autres lois de la République.

La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs demande aux autorités congolaises de veiller, en collaboration avec le UNHCHR, à garantir la meilleure protection aux membres des familles des victimes et aux autres réfugiés burundais se trouvant sur son territoire afin de prévenir de tels agissements dans le futur, dans le strict respect du droit sacré à la vie. La protection et la sécurité des réfugiés sont de la compétence concurrente de l'Etat congolais et du HCR, conformément aux règles et Conventions de Genève.

La RDC et les populations de Kamanyola sont appelés à garantir une sécurité aux réfugiés burundais présent dans cette zone car ils sont aussi discriminés et maltraités dans leur pays d'origine suite à leur appartenance et tendance religieuse. Il sied de signaler ici que ces derniers ont refusé depuis leur entrée en RD Congo, par peur de leurs vies, de réintégrer les camps réservés aux réfugiés burundais dans le Territoire de Fizi. Ils souhaiteraient que le HCR leur choisisse un autre endroit dans le territoire de Walungu.

Selon certains témoignages sur place contactés par nos sources, certains réfugiés affirment qu'ils seraient en majorité membres de la secte non tolérée au Burundi, appartenant à la prophétesse Zebiya, dont les adeptes ont été victimes d'un traitement similaire dans leur pays, plus précisément dans la localité de Bisinde dans le Nord du Burundi. Ils craignent que les services de sécurité burundais n'aient coopérés avec leurs pairs congolais afin de susciter une intolérance de grande ampleur envers les membres de cette communauté, longtemps persécutés par le régime de NKURUNZIZA.

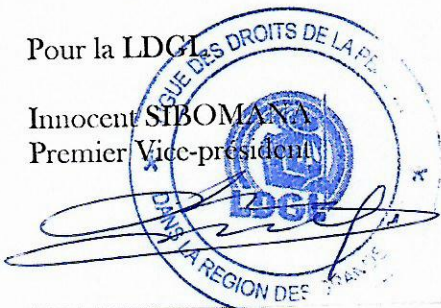
Il est important aussi de rappeler que près de 200 adeptes de cette secte religieuse avaient été condamnés par la justice burundaise à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison pour "désobéissance civile" juste pour avoir tenue à affirmer publiquement leur foi et croyance en la dévouée prophétesse.

La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs rappelle l'opinion tant locale, nationale, régionale qu'internationale que la région des Grands Lacs traverse une période de grave crise politique émaillée de violences de tout genre et invite les autorités tant politiques que sécuritaires à faire preuve de bonne volonté dans la recherche des solutions appropriées et dans le strict respect des droits, de la dignité et des libertés fondamentaux de la personne humaine ; la vie humaine étant le fondement sacré de toute action gouvernementale.

Fait à Kigali, le 18 Septembre 2017

Pour la LDGL

Innocent SIBOMANA
Premier Vice-président



LDGL : Secrétariat Exécutif, sis à Kabeza cell, KK 195 St, 18 Av N 93, Cellule Kabeza,, Secteur Kanombe, District Kicukiro, Ville de Kigali. Contacts : Executive Secretariat +250789598861. E-mail :ldglse@gmail.com,